



**Grand
Montauban**
Communauté
d'Agglomération

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 janvier 2022

N° 4/01/2022 : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE MONTAUBAN - ELECTION D'UN REPRESENTANT DU GRAND MONTAUBAN

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 17 janvier à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 janvier 2022.

Présents Titulaires : 40

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Thierry DEVILLE, Colette ESNAULT, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Stéphane GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Robert INFANTI, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Sandrine LAGARDE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX.

Absents ayant donné pouvoir : 6

Mesdames, Messieurs, Sandrine DIAZ à Bernard PAILLARES, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ, Clarisse HEULLAND à Marie-Claude BERLY, Véronique LAGARRIGUE à Marie-Agnès DETAILLEUR, Stéphanie OLIVE à Jean-Louis IBRES, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 2

Messieurs, Philippe BECADE, Laurent FARRUGIA.

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

L'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) dénommé «Etablissement Public Foncier de Montauban» a été créé par arrêté préfectoral n°08-1343 du 18 juillet 2008, en application des dispositions des articles L324-1 et suivants du Code de l'urbanisme. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Conformément à l'article 2 des statuts, l'EPFL est compétent pour réaliser pour son compte, pour le compte de ses membres ou toute personne publique, toute acquisition foncière ou immobilière en vue de la constitution de réserves foncières ou de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement.

Les membres de l'EPF de Montauban sont :

- Collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale : le Grand Montauban-Communauté d'Agglomération,
- Collège des Communes : Lafrançaise, L'Honor de Cos, Piquecos, Meauzac, Vazerac, Puycornet, Barry d'Islemade, Labarthe, Les Barthes, Montastruc, Labastide du Temple.

Par délibération n°81 du 9 juillet 2020, n°11 du 26 février 2021 et n°213 du 4 octobre 2021, 32 représentants du Grand Montauban ont été élus à l'EPF de Montauban :

Philippe BECADE
Axel de LABRIOLLE
Marie-Claude BERLY
Laurence PAGES
Thierry DEVILLE
Clarisse HEULLAND
Marie-Agnès DETAILLEUR
Pauline FORESTIE
Khalid LAABID
Nadia CHEKLIT
Jean-François GARRIGUES
Bernard BOUTON
Nadine BON
Jean-Pierre FOISSAC
Jean-Martial DEJEAN
Françoise PIZZINI
Bernard PAILLARES
Sandrine DIAZ
Mathieu ALBERT
Francis MASSIMINO
Aline CASTILLO
Alain GABACH
Claude VIGOUROUX
Christian MOULIS
Paul GRAND
Gilles MENEGHETTI
Danielle BEDOS
Michel CORNILLE
Jean-Louis IBRES
Alain BODERIOU
Stéphanie OLIVE
Francis LABRUYERE

Il convient de pourvoir à la désignation d'un représentant en remplacement de Monsieur Axel de LABRIOLLE.

Le nouveau représentant du GMCA prendra ses fonctions à compter de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale de l'EPFL.

Vu la délibération du 17 janvier 2022 par laquelle le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux désignations au scrutin public,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 10 janvier 2022,

Au vu ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- après appel à candidature, procéder à l'élection d'un représentant du Grand Montauban à l'EPF de Montauban.

Est candidate : Madame Brigitte BAREGES

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire décide d'élire Madame Brigitte BAREGES représentante du Grand Montauban à l'EPF de Montauban.

Les 32 représentants du Grand Montauban à l'EPF de Montauban sont donc les suivants :

Philippe BECADE
Brigitte BAREGES
Marie-Claude BERLY
Laurence PAGES
Thierry DEVILLE
Clarisse HEULLAND
Marie-Agnès DETAILLEUR
Pauline FORESTIE
Khalid LAABID
Nadia CHEKLIT
Jean-François GARRIGUES
Bernard BOUTON
Nadine BON
Jean-Pierre FOISSAC
Jean-Martial DEJEAN
Françoise PIZZINI
Bernard PAILLARES
Sandrine DIAZ
Mathieu ALBERT
Francis MASSIMINO
Aline CASTILLO
Alain GABACH
Claude VIGOUROUX
Christian MOULIS
Paul GRAND
Gilles MENEGHETTI
Danielle BEDOS
Michel CORNILLE
Jean-Louis IBRES
Alain BODERIOU
Stéphanie OLIVE
Francis LABRUYERE

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 41 VOIX POUR ET ABSTENTIONS : 5.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **20 JAN. 2022**

De sa publication et/ou affichage le : **20 JAN. 2022**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 janvier 2022

La Présidente,
Brigitte BAREGES

